

**Maîtres Louis CABAYE, Hubert ROUSSEL et Victoria CABAYE - Avocats**

11 A, rue Armény – 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.33.14.59

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT**

**UN APPARTEMENT** d'une surface loi Carrez de **114,34 m<sup>2</sup>**, avec deux balcons, d'une surface l'un de **9 m<sup>2</sup>** et l'autre de **14 m<sup>2</sup>**, situé au cinquième étage de l'immeuble C, et **UNE CAVE** « n° 43 », située à l'entresol dans la partie Nord du terrain, dans un immeuble en copropriété dénommé « Le Goya » sis à MARSEILLE (13008), quartier Saint-Giniez, 256 à 274, avenue du Prado, et boulevard Rodocanachi.

**MISE A PRIX : 80.000 EUROS**

**Visite le lundi 4 septembre 2017 de 9 h à 10 h**

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE **JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017 à 9 h 30 du matin** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Salle Borély, au rez-de-chaussée, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

### **DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE**

Un appartement **lot n° 270**, situé au cinquième étage de l'immeuble C, dit « appartement 2 » portant le numéro 2 sur le plan n° 13 demeuré annexé au règlement de copropriété comprenant trois pièces principales, et une cave « n° 43 », **lot n° 350** située à l'entresol dans la partie Nord du terrain, portant le numéro 43 sur le plan numéro 14B demeuré annexé au règlement de copropriété, dans un immeuble soumis au statut de la copropriété comportant 423 lots, dénommé « Le Goya » sis à MARSEILLE (13008), quartier Saint-Giniez, 256 à 274, avenue du Prado, et boulevard Rodocanachi, cadastré lieudit « 256 Av du Prado », section 843 B numéro 90 pour 01 ha 00 a 01 ca.

L'appartement, plus amplement décrit dans le

procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, comporte actuellement : un hall d'entrée, un séjour – salon, un balcon, un dégagement chambres comprenant deux placards-penderies à plusieurs portes, une chambre à droite avec salle de bains attenante, une chambre à gauche, deux WC, une salle d'eau, dégagement cuisine, une cuisine comprenant ensemble cuisine intégrée.

Il a une surface loi Carrez de 114,34 m<sup>2</sup> et comporte en outre deux balcons, l'un de 9 m<sup>2</sup> et l'autre de 14 m<sup>2</sup>, dont la superficie totale est 23 m<sup>2</sup>.

Lors de la réalisation des diagnostics immobiliers le 5 juillet 2017, Me Christian REBUFFAT, huissier de justice associé à Marseille, a constaté que l'appartement était entièrement vide, étant précisé que l'appartement était

auparavant occupé par les propriétaires.

L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de la situation d'occupation.

Le syndic de la copropriété est le Cabinet THINOT, 18, rue Armény, 13006 MARSEILLE.

Pour permettre l'application des dispositions de l'article L 721-1-3° du Code de la Construction et de l'Habitation, le poursuivant a interrogé le syndic de copropriété, qui l'a notamment informé :

- que pour le lot n° 270 le montant annuel de la quote-part réelle du budget prévisionnel pour l'exercice N-1 est de 3.625,57 euros et pour l'exercice N-2 de 3.491,03 euros,

- que pour le lot n° 350 le montant annuel de la quote-part réelle du budget prévisionnel de la quote-part pour l'exercice N-1 est de 20,71 euros et pour l'exercice N-2 de 23,22 euros.

- que la copropriété n'est pas placée sous le régime de l'administration provisoire prévu par les articles 29-1 et suivants de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965.

### **A LA REQUETE DE :**

La BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, société anonyme coopérative de banque populaire dont le siège social est situé 457 Promenade des Anglais, BP 421, 06292 NICE Cedex 03, identifiée au SIREN sous le numéro 058 801 481, et immatriculée au RCS de Nice, prise en la personne de son directeur général y domicilié, étant précisé que la BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE était précédemment dénommée BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE, et avait

son siège social à MARSEILLE, ces modifications résultent d'une assemblée générale extraordinaire de ladite société en date du 22 novembre 2016,

Poursuivant la vente, pour lequel domicile est élu à MARSEILLE (13006) 11 A, rue Armény, au cabinet de **Me Victoria CABAYE**, avocat au barreau de ladite ville, qui se constitue pour lui et le représente.

### **Les enchères sont recevables uniquement :**

\* si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,

\* si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 euros, établi à l'ordre de : Madame le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, à l'accueil, situé au rez-de-chaussée du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30.

Pour renseignements s'adresser à Mes ROUSSEL et CABAYE, avocats, 11 A, rue Armény, 13006 MARSEILLE (04.91.33.14.59), les lundi, mardi et jeudi de 17 heures à 18 heures, ou consulter le site internet du cabinet : **www.rousselcabaye.fr**

Me Victoria CABAYE